

L.33

LE BAUME DU TIGRE : HISTOIRE DE LA PHARMACIE OU PROBLEME D'ACTUALITE

Tamarelle C.

17 Allée des Sables, 33210 Langon, France

Le baume du tigre, remède populaire inconnu des pharmacopées européennes, a suscité en France des préparations officinales à la demande de voyageurs revenus d'Asie après la 2^e guerre mondiale.

Il a été créé en 1909, dans une entreprise familiale de chinois émigrés à Singapour, reprenant une formule de la cour impériale. « Tiger balm » est devenu une marque et la firme une multinationale diversifiée. Des concurrents ont fabriqué des produits similaires, faisant référence à la médecine chinoise, d'autres pays asiatiques ont développé des productions nationales, ainsi que la France.

On trouve ces produits sous forme de pommade ou liniment. Ils contiennent camphre, salicylate de méthyle, menthol, eucalyptol. Ces constituants analgésiques, antiseptiques, révulsifs, aromatiques induisent un usage externe dans les douleurs, rhumatismes, refroidissements et migraines.

Est-ce un remède ou un médicament ? Après avoir été exclu des circuits officinaux, le baume du tigre est actuellement vendu en Pharmacie en France. Considéré comme produit d'hygiène, il est présent avec ses analogues dans les commerces de santé et « chinois », les aéroports asiatiques.

Panacée à usage externe développée hors des pharmacopées institutionnelles (comme l'orviétan quelques siècles plus tôt) il atteint une extension mondiale amplifiée par le cybercommerce.